

# Réforme territoriale : M.Hollande veut aller vite

LE MONDE | 17.05.2014 à 10h01 • Mis à jour le 17.05.2014 à 11h21 | Par Thomas Wieder

**Le fera-t-il à la télévision ou par écrit ? Sous la forme d'un entretien avec un journaliste ou d'une adresse directe aux Français ? Si rien n'est encore tranché sur la façon dont François Hollande souhaite s'exprimer, une chose est à peu près sûre : c'est dans une douzaine de jours, entre la fin du mois de mai et le début du mois de juin, que le président de la République devrait détailler le contenu et le calendrier de la future réforme territoriale**

Ce délai ne doit rien au hasard. Intervenir plus tôt ne lui semble pas judicieux : d'ici là, l'actualité politique sera dominée par les élections européennes du 25 mai, et le chef de l'Etat ne souhaite pas « mélanger les séquences ». Mais trop attendre lui paraît dangereux : compte tenu de l'intensité des débats que suscite la réforme, il pense qu'un calendrier resserré est le meilleur gage de la réussite. C'est aussi l'opinion d'André Vallini, le secrétaire d'Etat à la réforme territoriale : « *Une réforme aussi importante doit se faire vite, sinon elle s'enlise.* »

Aller vite, donc. Mais pour quoi faire ? A ce stade, François Hollande est convaincu d'une chose : une réforme est souhaitée mais il n'y a pas de consensus sur son contenu. C'est la conclusion qu'il tire des quatorze rendez-vous qu'il a organisés dans le salon vert de l'Elysée avec les représentants des partis politiques, mercredi 14, jeudi 15 et vendredi 16 mai. « *Tout le monde a joué le jeu. Tout le monde est d'accord pour dire qu'il y a une nécessité de réformer l'organisation territoriale. Après, chacun a son avis sur ce qu'il faut faire. Personne n'a dit : "Je prends la réforme clé en main" » , résume un conseiller.*

## « CASQUETTE »

S'agissant des régions, le chef de l'Etat retient de ces entretiens un accord général sur l'objectif qu'il s'est fixé d'en diviser le nombre par deux. Mais il a aussi pu constater à quel point il sera difficile de redessiner la carte régionale : « *Sur le principe, tout le monde signe, mais dès qu'on se met à parler concrètement de ce que pourraient être les frontières des futures régions, chacun reprend sa casquette d'élu local et ça devient compliqué* », observe-t-on à l'Elysée.

Au sujet des départements, le débat est plus complexe. François Hollande l'a dit : « *Les conseils généraux ont vécu.* » Reste à savoir ce que cela signifie. Les supprimer purement et simplement nécessite une révision constitutionnelle. Pour cela, deux voies sont possibles : consulter les Français par référendum ou réunir le Parlement en Congrès et parvenir à y obtenir une majorité des trois cinquièmes.

Compte tenu de son impopularité, le chef de l'Etat n'envisage pas de référendum. « *Ce n'est absolument pas à l'ordre du jour* », assure-t-on à l'Elysée. Reste l'option du Congrès. Si elle n'est pas écartée, elle n'en est pas moins très risquée : « *Les socialistes sont divisés, les communistes sont attachés à l'échelon départemental et, au centre et à l'UMP, ceux qui sont d'accord sur le fond risquent de voter contre pour ne pas donner l'impression qu'ils aident Hollande* », résume un proche du président.

Ne pas réviser la Constitution est donc le plus prudent. Mais, s'il choisit cette option, le chef de l'Etat sera contraint de revoir à la baisse ses ambitions. Sans révision constitutionnelle, il est impossible de supprimer une assemblée délibérative. On peut en revanche envisager de transformer celles qui existent déjà. Concrètement, cela signifierait que l'actuel conseil général serait remplacé par une nouvelle instance. Dans ce cas de figure, deux options sont imaginées : l'une serait de faire siéger au niveau départemental une partie des conseillers régionaux ; l'autre de créer à l'échelle du département une assemblée constituée des présidents d'intercommunalités.

## REPORT

La seconde plaît davantage que la première. « *Au cours de ses entretiens, le président a pu constater que l'idée d'une représentation des intercommunalités au niveau départemental semble intéresser pas mal de monde* », dit-on à l'Elysée. La principale mission de cette assemblée pourrait être d'assurer la péréquation, la « *solidarité entre les territoires* » étant l'un des objectifs que le chef de l'Etat assigne à la réforme territoriale.

C'est sur ces différents scénarios que l'exécutif doit plancher dans les prochains jours. François Hollande et Manuel Valls ont prévu d'en discuter samedi 17 mai. Mardi, le sujet sera au cœur du petit-déjeuner hebdomadaire organisé à Matignon. Jeudi, enfin, un séminaire est prévu entre les ministres concernés par la réforme et les parlementaires socialistes. « *L'idée est de se donner la semaine pour affiner techniquement, juridiquement et politiquement le scénario qui sera finalement retenu* », explique l'Elysée.

Une fois les arbitrages rendus, tout devrait ensuite aller très vite. La présentation du ou des projets de loi en conseil des ministres pourrait ainsi avoir lieu dès le début du mois de juin, afin de permettre une première lecture à l'Assemblée nationale ou au Sénat avant l'été.

Reste la question du report des élections prévues en mars 2015. Sur ce point, le chef de l'Etat l'a répété à ses interlocuteurs qui le soupçonnent de vouloir retarder une consultation qui s'annonce difficile pour son camp : son but « *n'est pas de reporter les élections mais de se mettre d'accord très vite* », assure un conseiller. Dans ce cas, le scrutin pourrait n'être repoussé que de quelques mois et avoir lieu à l'automne 2015.